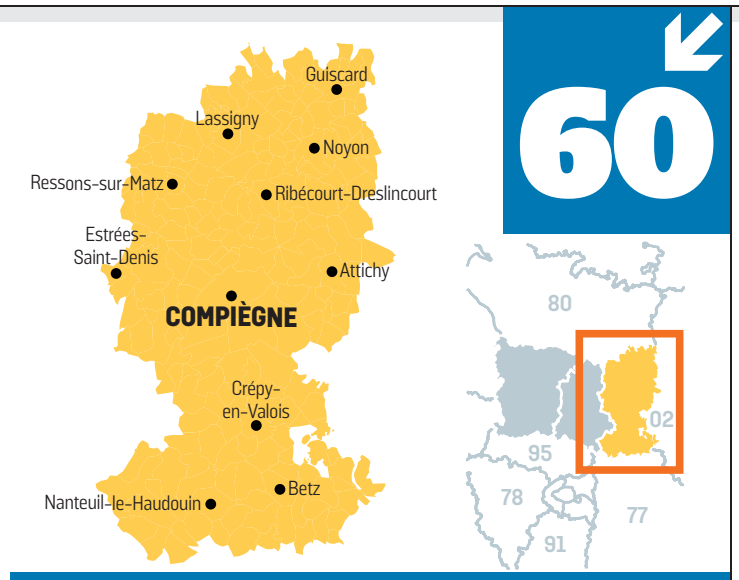

L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

Chaleur : les seniors invités à se mettre au frais

COMPIÈGNE

ALORS QUE LE MERCURE remonte toute cette semaine, la ville de Compiègne veut éviter le coup de chaud. Jusqu'à demain inclus, la municipalité invite « toutes les personnes âgées de la commune » à venir se mettre au frais au sein de la résidence Tiers-Temps. Au sein de la maison de retraite de la rue de Bouvines, les seniors pourront bénéficier d'une salle climatisée, à partir de 10 heures et jusqu'à 18 heures.

Une initiative que la ville de Compiègne avait déjà mise en place lors du précédent épisode caniculaire, fin juillet, en mettant à disposition les salles climatisées de la résidence Tiers-Temps et de la résidence Préclin. « Si vous avez connaissance d'une personne vulnérable ou isolée à Compiègne, vous êtes invité à la signaler au Centre communal d'action sociale », rappelle la municipalité.

■ Jusqu'à demain, de 10 heures à 18 heures, à la résidence Tiers-Temps, (9, rue de Bouvines) à Compiègne. Tél. 03.44.92.33.00 ou 03.44.40.72.35.

Une salle climatisée est mise à disposition toute la journée à la résidence Tiers-Temps.

LP/O.B.

Venez profiter des dernières visites de l'été

NOYON

ENCORE une semaine pour profiter des visites de l'été à Noyon. Aujourd'hui à 17 heures (et vendredi à 21 heures) le public est invité à partir à la découverte de la crypte archéologique et des caves médiévales. Idéal pour profiter de la fraîcheur des sous-sols avec le retour de la chaleur.

Demain, à 18 heures, suivez le guide qui vous contera l'histoire de la cité de Calvin en chansons. Samedi, deux visites sont au programme (à 15 heures et à 17 heures), autour de la cathédrale, en compagnie d'un guide conférencier. Il sera notamment question de l'épopée des reliques de la cathédrale de Noyon. Enfin, dimanche, à 15 heures, une visite gratuite de l'exposition Fragments gothiques clôturera les visites de l'été.

■ Réservations : 03.44.44.21.88 et www.noyon-tourisme.com.

À NOTER

Attention aux coupures de courant à Crépy-en-Valois

POUR LES HABITANTS de plusieurs logements de Crépy-en-Valois, des coupures de courant sont à prévoir aujourd'hui. Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique, la société Enedis doit réaliser plusieurs travaux sur le réseau de la commune. Une opération qui va entraîner une coupure de courant, ce matin, entre 9 h 30 et 12 heures, selon la ville. Les coupures toucheront notamment l'avenue Beauséjour (du n° 8 au 12, du 15 au 17, au n° 21 et du 25 au 27), ainsi que la rue du Docteur-Calmette (du 1 au 5, du 11 au 21, du 4 au 14, 2T, 2B) L'alimentation pourra être rétablie à tout moment, précise la municipalité.

La ville pointée du doigt après l'accident du jeune Tino

Alors que le cycliste de 12 ans fauché par un chauffard vient de quitter l'hôpital, une association dénonce l'absence de piste cyclable.

COMPIÈGNE

PAR PAUL ABRAN

DOUZE JOURS après l'accident de Tino, renversé le 16 août au soir, avenue de la Faisanderie, par une voiture qui a pris la fuite, l'Association des usagers du vélo des voies vertes et vélo routes des vallées de l'Oise (AU5V) monte au créneau.

« Nous pourrions déplorer un nouvel accident de cycliste, la faute à pas de chance, ou le cycliste qui n'avait pas d'équipements de sécurité, écrit l'association. Mais ici, il n'en est rien. »

Dans cette affaire, l'AU5V pointe du doigt la mairie de Compiègne. D'après l'association, la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie de 1996 (loi Laure) n'aurait pas été respectée lors de l'aménagement de la nouvelle voie, créée en 2018 en lisière de forêt.

> **LA RESPONSABILITÉ PÉNALE DE COMPIÈGNE POURRAIT ÊTRE ENGAGÉE**
> L'AU5V

L'article 20 stipule qu'« à l'occasion des réalisations ou rénovations de voies urbaines, à l'exception des autoroutes et voies rapides, doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements sous forme de pistes, marquages au sol ou couloirs indépendants ».

Or, « aucun aménagement cyclable n'y a été fait », conteste l'AU5V. Dans l'absolu, « cet accident pourrait coûter cher à la ville de Compiègne, signale l'association. La responsabilité pénale de la ville pouvant être engagée ».

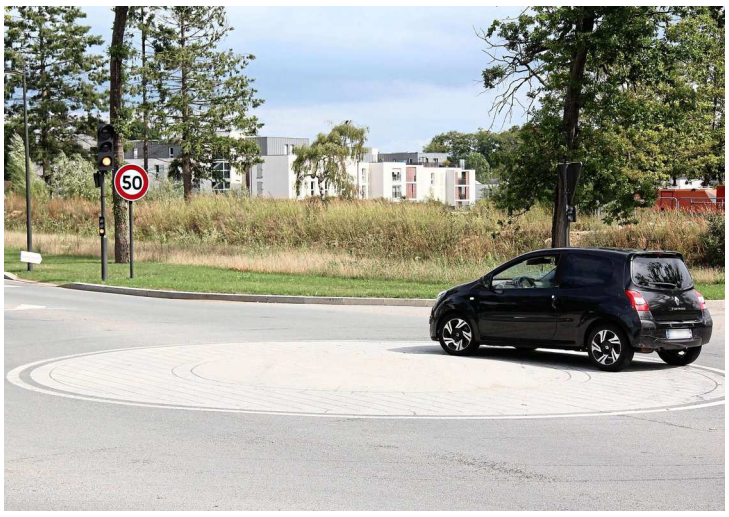

Compiègne. L'association AU5V estime qu'aucun aménagement cyclable n'a été réalisé lors de la mise en place de la nouvelle voie en 2018.

LP/P.A.

UNE VOIE PARALLÈLE DÉDIÉE AUX VÉLOS

« On a fait une voie parallèle dédiée aux piétons et aux cyclistes, plus pratique et beaucoup plus sécurisée », répond la mairie. En effet, sur l'avenue du 25e Régiment-du-Génie-de-l'Air (RGA), seulement pratiquée par les bus scolaires et les riverains en zone 30, une voie douce séparée d'un trottoir a été réalisée.

Pour autant, « l'avenue de la Faisanderie doit aussi être cyclable car elle dessert des habitations », insiste Thierry Roch, président de l'AU5V. La mairie indique tout de même qu'elle souhaite agir « contre les comportements automobilistes inacceptables » et envisage d'installer un radar pédagogique dans les semaines à venir.

LE CONDUCTEUR TOUJOURS EN FUITE

Le jeune garçon, qui souffrait d'un traumatisme crânien et de multiples fractures, « va bien », assure la mère de Tino. « Le trauma s'est résorbé, indique-t-elle. Il a ainsi pu être opéré. » Lundi, Tino a enfin quitté l'hôpital d'Amiens (Somme) dix jours après l'accident.

Quant à l'enquête menée par la police de Compiègne, elle suit son cours. « Nous multiplions les investigations pour retrouver des témoins, le véhicule ou son propriétaire, précise la police. Les enquêteurs ne perdent pas espoir. »

Vers un centre-ville plus dynamique

LACROIX-SAINT-OUEN

PAR PAUL ABRAN

AU-DELÀ de l'artère principale de la commune, la très fréquentée route départementale 932A, le poumon de Lacroix-Saint-Ouen va encore se développer. Au centre-ville, déjà très prisé des milliers de passants quotidiens, la mairie envisage d'élargir l'offre commerciale et d'améliorer l'accès à une place de stationnement aux habitants comme aux visiteurs.

■ LE NOMBRE DE PLACES DE PARKING DOUBLÉ

« Nous avons doublé l'offre de stationnement en ville », explique Jean Desessart (LR), maire de la commune. Deux parkings ont en effet été mis en service mi-juillet, avec 25 places derrière la mairie et 12 places dans la rue Carnot, près du bar-tabac. D'autres devraient encore voir le jour. « C'est très pratique, on trouve tout le temps de la place maintenant », assure Didier, un riverain.

■ ACCROÎTRE L'ATTRACTIVITÉ DE LA VILLE

La commune de 5 000 habitants a aussi sollicité l'intervention de l'Établissement public foncier local de l'Oise (EPFLO) dans le cadre de son projet de dynamisation du cœur de la ville. La structure départementale a ainsi investi 220 000 € pour racheter deux bâtiments dégradés.

Un situé rue Jules-Ferry entre la rôtisserie et la boulangerie, l'autre rue Pasteur près de l'école élémentaire Désiré-Letolle. Leur réaménagement permettra d'installer un ou plusieurs commerces supplémentaires et ainsi accroître l'attractivité du centre-ville.

■ D'AUTRES PROJETS EN DISCUSSION

« Nous souhaitons bâtir un pôle santé avec une maison pour personnes âgées et un service d'assistance maternelle derrière l'église. » Pour ça, le maire compte sur le financement de la région Hauts-de-France qui lui a déjà promis une enveloppe dont le montant peut atteindre jusqu'à 1 M€.

Lacroix-Saint-Ouen. Cet été, deux nouveaux parkings ont été mis en service dans le centre-ville.

LP/P.A.